Les indicateurs de fréquence de traitement (IFT) : moyenne et 70^e percentile

L'indicateur utilisé dans ce dossier est la moyenne de l'indicateur de fréquence de traitement.

Des IFT de référence sont utilisés à la fois dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAET) et dans le cadre du réseau DEPHY du plan Ecophyto pour permettre aux agriculteurs de comparer les IFT qu'ils obtiennent sur leur exploitation à un IFT de référence. L'IFT de référence est alors défini par le 70° percentile : 70 % des surfaces d'une zone ont un IFT inférieur ou égal à l'IFT de référence de cette zone.

70e percentile de l'indicateur de fréquence de traitement en 2011 en France

Unité : nombre de doses de référence employées

	Herbicide	Hors herbicide	Total	
Blé tendre	1,7	3,2	4,6	
Blé dur	1,7	2,1	3,7	
Orge	1,8	2,2	3,8	
Triticale	1,4	1,0	2,4	
Colza	1,9	4,7	6,5	
Tournesol	1,7	0,5	2,2	
Pois protéagineux	1,6	3,3	4,7	
Maïs fourrage	1,6	0,0	1,7	
Maïs grain	1,9	0,0	2,3	
Betterave sucrière	3,1	2,0	4,8	
Pomme de terre	2,6	15,7	17,9	

Source: Agreste - Enquête Pratiques culturales 2011